

LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN LANCÉ À SAINT-GILLES-LES-BAINS



PRU CHIFFRES CLÉS POUR 2023 :
- 11 Millions d'euros de travaux
- Durée : 1 an

Saint-Gilles-les-Bains se réinvente ! L'essor économique et touristique de La Réunion passe nécessairement par une transformation profonde et la redynamisation de la station balnéaire de Saint-Gilles-les-Bains. L'enjeu est d'offrir un cœur de ville plus moderne, plus écologique et plus attractif.

En 2023, le Programme de Renouvellement Urbain (PRU) de Saint-Gilles-les-Bains entre en phase opérationnelle avec ses premières opérations d'aménagement urbain et paysager, engagées pour un montant de 11M€. Elles concernent les infrastructures publiques et les modes de déplacements doux, visant à redonner à cette zone touristique une attractivité importante. Les principaux chantiers qui seront réalisés cette année concernent le remplacement des ponts des ravines Saint-Gilles et Carosse et l'aménagement de l'entrée Nord.

Le remplacement des ponts par des ouvrages d'art plus larges et optimisés permettra la circulation des piétons et vélos en toute sécurité. Les fonctions hydrauliques de l'ouvrage seront par ailleurs améliorées. Les travaux préparatoires ont permis l'installation d'une passerelle provisoire sur cette zone en novembre 2022.

Ces travaux d'aménagement s'inscrivent dans le Programme de Requalification Urbaine et Paysagère de la station balnéaire. Ils sont financés par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) dans le cadre de la réponse à la pandémie Covid-19 (REACT-UE). C'est une véritable opportunité financière qui permet la mise en chantier effective de ce programme ambitieux.

Avec le démarrage de ce programme, la Ville de Saint-Paul, terre attractive et écologique, améliore le cadre de vie des habitants de Saint-Gilles-les-Bains.

De manière globale, le PRU de Saint-Gilles vise à :

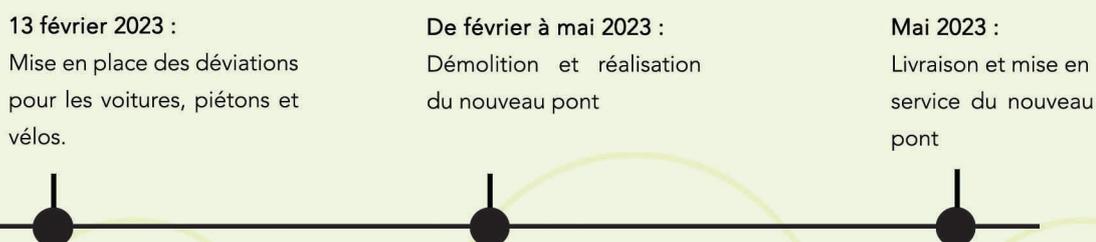
- Sécuriser les déplacements;
- Favoriser les modes de déplacements doux;
- Privilégier la qualité de vie;
- Ouvrir la station balnéaire vers le port de plaisance;
- Renforcer l'attractivité touristique;
- Réorganiser le stationnement;
- Végétaliser les espaces;

Le coût global de cette opération s'élève à plus de 30 M€.

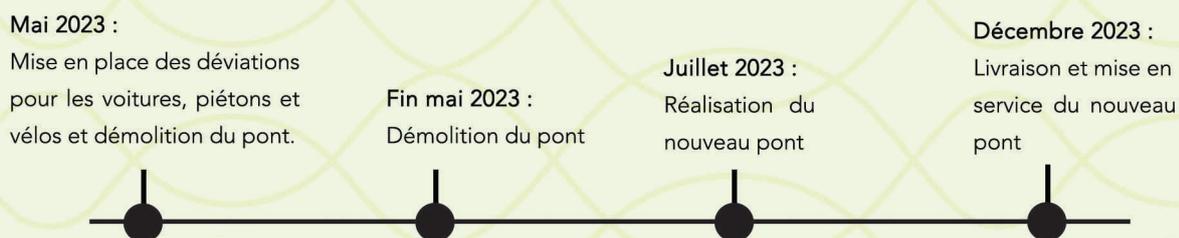
Cet investissement va se déployer sur un périmètre de 13 hectares.

Etapes de réalisation des ouvrages d'art

Réalisation du pont de la ravine Carosse



Réalisation du pont de la ravine Saint-Gilles



Montant global estimé de l'opération : 5,3M€

Les déviations mises en place

Une déviation de la circulation a été mise en place sur ce secteur pour permettre l'accès au port de plaisance et au centre-ville de Saint-Gilles-les-Bains.

Les piétons et les vélos seront dirigés via une signalétique spécifique vers le cheminement provisoire. Ces déviations seront maintenues pendant toute la durée des travaux pour le remplacement des deux ponts.

Déviations de la circulation



Pour la réalisation du pont de la ravine Carosse, une déviation sera mise en place par le pont existant de la ravine Saint-Gilles pour accéder à la discothèque des Roches Noires et aux restaurants « Dragon Bowls » et « Sergio Burger ».

Suite à la mise en place du pont de la ravine Carosse, le pont de la ravine Saint-Gilles sera remplacé.

L'accès à la discothèque des Roches Noires, aux restaurants « Dragon Bowls » et « Sergio Burger » se fera par le nouveau pont de la ravine Carosse.

Déviation piétons et vélos



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service voirie de la Ville
au 0262 70 43 16 ou vous rendre directement en mairie annexe située
au 11 rue de la Plage, 97434 Saint-Gilles-les-Bains.